



Conférence générale

Dix-septième session

Vienne, 27 novembre-1^{er} décembre 2017

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

Forum sur les questions liées au développement industriel

Forum sur les questions liées au développement industriel

Document thématique établi par le Secrétariat

Le présent document fournit des informations sur les manifestations prévues dans le cadre du Forum sur les questions liées au développement industriel, qui se tiendra en plénière, pendant la dix-septième session de la Conférence générale. Il donne également un aperçu des autres manifestations prévues lors de la Conférence, qui se déroulera du 27 novembre au 1^{er} décembre.

I. Introduction

1. Le Forum sur les questions liées au développement industriel a été inclus dans les délibérations de la Conférence générale afin de permettre à une assemblée de haut niveau d'engager un dialogue éclairé sur le rôle d'un développement industriel inclusif et durable dans la réalisation des objectifs plus larges de développement social et économique, et avant tout du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses objectifs de développement durable.
2. Cette année, le thème général de la Conférence générale sera "Les partenariats au service de la réalisation des objectifs de développement durable".
3. Compte tenu du succès passé du Forum de l'ONUDI pour un développement industriel inclusif et durable et de la réunion des donateurs de l'ONUDI, ces deux événements seront de nouveau intégrés à des séances plénières de la Conférence générale, et constitueront les principaux volets de la prochaine édition du Forum sur les questions liées au développement industriel. En outre, tirant parti de l'expérience passée, la dix-septième session de la Conférence générale proposera un nombre limité de manifestations supplémentaires, qui seront regroupées dans un seul et même programme simplifié couvrant toute la semaine de la Conférence. Les participants à la Conférence pourront ainsi y prendre part sans que cela ne compromette leur présence aux séances plénières.
4. Toutes ces manifestations constitueront des espaces de débat exceptionnels, qui permettront à des participants de tous horizons – grands spécialistes des politiques de

Pour des raisons d'économie, le présent document n'a pas été imprimé. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



développement, responsables du secteur privé, représentants d'universités et partenaires de développement influents – d'échanger des idées et des informations.

5. Compte tenu de la stature des orateurs et de l'auditoire, ces débats devraient être l'occasion de mettre en avant les initiatives innovantes, les réalisations et les partenariats qui permettent à l'ONUDI de promouvoir un développement industriel inclusif et durable, comme le prévoit son mandat, en vue de l'application du Programme 2030. Par ailleurs, cette session de la Conférence générale est conçue pour que les participants soient en immersion totale, par l'originalité des formats des manifestations et le regroupement de tous les espaces, qu'ils soient destinés à des expositions ou au travail en réseau.

6. À la section II du présent document sont répertoriées les manifestations du Forum sur les questions liées au développement industriel: les discussions de femmes de pouvoir à l'influence planétaire, le sixième Forum de l'ONUDI pour un développement industriel inclusif et durable et la réunion 2017 des donateurs de l'ONUDI. Outre ces manifestations, qui auront lieu dans le cadre des séances plénières de la Conférence générale, plusieurs débats se tiendront sur des questions liées au mandat de l'ONUDI et sur le thème de la Conférence. Ils porteront, entre autres, sur des questions telles que l'égalité des sexes, l'économie circulaire et l'industrie 4.0. Un autre débat mettra en lumière le rôle moteur que joue l'Organisation dans le cadre de la Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique, preuve de l'intérêt que l'ONUDI a toujours porté à ce continent. Plusieurs de ces débats auront des formats originaux et feront appel à des technologies dernier cri pour permettre aux États Membres et aux partenaires de tirer parti de leur interactivité. Une description de ces débats, de leurs thèmes et des questions qui y seront examinées, figurera dans un document de séance.

7. Une note thématique plus détaillée sur chacune de ces manifestations et des informations sur le lieu, la date et l'heure où elles se tiendront seront mises à la disposition de tous les participants de la Conférence, notamment sur le site Web de l'ONUDI à l'adresse www.unido.org/gc17.html.

II. Manifestations du Forum sur les questions liées au développement industriel

a) Discussions de femmes de pouvoir à l'influence planétaire

Contexte

8. Un accord sur le Programme 2030 et les objectifs de développement durable implique un accord sur le fait que les sociétés doivent être inclusives, c'est-à-dire offrir les mêmes chances à tous. Dans l'exécution de son mandat (un développement industriel inclusif et durable), l'ONUDI a montré qu'il existait indiscutablement un lien solide entre l'industrialisation et les trois dimensions de base du développement humain que sont le niveau de vie, l'éducation et la santé. L'efficacité de l'économie est aussi indiscutable: ainsi, plus un pays est développé sur le plan industriel, plus il y a de chances pour qu'il applique des mesures d'économie d'énergie et utilise des technologies respectueuses de l'environnement.

9. En résumé, le degré de développement humain que permet chaque mesure importante, que celle-ci soit ou non adaptée compte tenu des inégalités et de la viabilité de l'environnement, est supérieur dans les pays industrialisés. Il est donc essentiel, pour la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme 2030, que la Déclaration de Lima, qui vise un développement industriel plus inclusif et durable, soit appliquée.

10. Malgré les avantages évidents que présente, pour la qualité de vie des peuples et des pays, la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier de l'objectif 9 (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable

qui profite à tous et encourager l'innovation), par un développement industriel inclusif et durable, la communauté internationale ne lui accorde pas l'attention et l'appui qu'elle mérite. En conséquence, l'appui au nécessaire renforcement des capacités de production et de l'industrie des pays en développement, comme la restructuration générale qui devrait rendre ce secteur inclusif et durable, ne sont pas suffisants face aux difficultés qui s'annoncent. Sur ce point, l'ONU, et en particulier l'ONUDI, peut jouer un rôle central pour ses États Membres, mais, dans un monde marqué par toujours plus d'inégalités et de perturbations écologiques, elle devra être suffisamment dotée et équipée par la communauté internationale pour pouvoir remplir ce rôle.

11. Des discussions de femmes de pouvoir à l'influence planétaire ouvriront la Conférence générale, tout au long de laquelle les questions qui les concernent seront examinées dans le cadre de débats. Ces discussions, qui donneront le ton de l'ensemble de la Conférence, réuniront un certain nombre de femmes politiques de haut niveau, qui aborderont ces questions dans une perspective politique.

Questions à aborder

12. Le rôle des dirigeants politiques dans la réalisation du Programme 2030;
13. La nécessité de promouvoir l'industrialisation, une des pierres angulaires du développement économique et social et de la qualité de vie des peuples et des sociétés dans leur ensemble;
14. Le rôle de l'innovation, de l'éducation et de la formation théorique et pratique, fondements de tout progrès économique et social au XXI^e siècle;
15. La nécessité de privilégier des politiques axées sur la réduction des inégalités économiques et sociales qui existent au sein des pays et de l'un à l'autre, fondement de la paix et de la stabilité; et
16. Le rôle central que joue l'ONU, et en particulier l'ONUDI, en aidant les États Membres à élaborer des politiques et des stratégies en faveur d'un développement inclusif et durable.

b) Sixième Forum de l'ONUDI pour un développement industriel inclusif et durable

Contexte

17. Depuis 2014, l'ONUDI organise régulièrement des forums consacrés à la question d'un développement industriel inclusif et durable. Ils sont l'occasion, pour ses États Membres et d'autres partenaires, d'engager un dialogue stratégique sur divers aspects du développement industriel. À ce jour, l'ONUDI en a organisé cinq. Ils ont eu pour objectifs respectifs de:

- a) Définir les bonnes pratiques à prendre en compte lors de l'élaboration d'orientations, de stratégies et d'instruments de promotion de l'industrialisation;
- b) Stimuler les partenariats entre les États Membres, les organismes des Nations Unies, les institutions financières et le secteur privé en vue de la mise en œuvre des programmes de développement;
- c) Démontrer que les partenariats multipartites, comme le Programme de partenariat entre pays¹, pouvaient permettre de trouver de nouveaux donateurs prêts à

¹ Le Programme de partenariat entre pays est un dispositif fondé sur des partenariats multipartites, qui vise à accélérer la progression vers un développement industriel inclusif et durable, sous la direction active du gouvernement national. Il tient compte des priorités nationales des pays bénéficiaires en matière d'industrialisation et des initiatives nationales axées sur la promotion d'un développement industriel inclusif et durable. Il tient aussi compte des priorités des institutions financières, qui ouvrent des lignes de crédit en vue du développement des infrastructures à grande échelle et soutiennent les investissements privés. Les organismes apparentés des Nations Unies, les bailleurs d'aide bilatérale et le secteur privé font aussi partie des partenaires.

financer un développement industriel inclusif et durable, thème central de l'objectif 9, et de transposer ce financement à une plus grande échelle;

d) Étudier comment l'ONUDI pouvait contribuer au développement de l'industrie, des infrastructures et de l'innovation dans le cadre de la réalisation de l'objectif 9, et précisément, si les partenariats multipartites pouvaient créer des liens et des synergies entre les investissements consacrés au développement des infrastructures, au développement industriel et à l'innovation;

e) Examiner les difficultés rencontrées par l'Afrique sur la voie de son industrialisation, et l'importance de l'intégration régionale; et

f) Mettre en commun les acquis de l'expérience et les résultats de la mise en œuvre du Programme de partenariat entre pays dans les trois pays pilotes (Éthiopie, Pérou et Sénégal), afin de sensibiliser les pays d'Afrique aux principes d'un développement industriel inclusif et durable.

Questions à aborder

18. L'ONUDI, qui conduit à titre expérimental le Programme de partenariat entre pays en Éthiopie, au Sénégal et au Pérou, est sur le point de l'étendre aux États arabes, à l'Asie centrale et à l'Asie du Sud-Est, pour tirer des enseignements de l'expérience de toutes les régions géographiques. Par ce programme, l'ambition de l'Organisation, qui consiste à mettre les partenariats au service de la réalisation des objectifs de développement durable au niveau national, pourra devenir une réalité. D'un point de vue technique, ce programme se distingue du traditionnel programme de pays en ce qu'il implique une analyse plus approfondie du pays, une coopération active avec les institutions financières internationales et le secteur privé, un investissement beaucoup plus important de l'ONUDI dans l'élaboration de la politique industrielle du pays hôte et un intérêt stratégique à aider ce dernier à coordonner les flux de ressources issues des investissements publics (éventuellement avec le concours des institutions financières internationales) et privés.

19. Pour aider l'ONUDI à adopter une procédure normalisée de mise en œuvre du Programme de partenariat entre pays, afin qu'il s'intègre plus facilement dans l'ensemble de ses activités, une évaluation à mi-parcours des programmes pilotes en cours est menée actuellement, qui devrait s'achever en octobre 2017. Ses résultats seront communiqués aux États Membres. Cette évaluation devrait donner lieu à de nombreuses conclusions, dans lesquelles des pratiques exemplaires seront recensées et des orientations proposées pour l'élaboration de consignes.

20. Dans ce contexte, le sixième Forum pour une industrialisation inclusive et durable sera l'occasion de présenter quelques-unes des conclusions et des leçons essentielles tirées de l'évaluation à mi-parcours du Programme de partenariat entre pays, et d'examiner comment l'ONUDI les incorporera dans le projet de stratégie d'intégration du Programme, l'objectif étant, à terme, que l'action qu'elle mène en faveur du développement soit plus efficace qu'avec son mode opératoire habituel. Le Forum sera aussi l'occasion d'examiner et d'expliquer comment se déroulera cette intégration à partir de 2018.

c) Réunion 2017 des donateurs de l'ONUDI

Contexte

21. L'ONUDI organise une réunion des donateurs depuis 2014. À toutes les réunions précédentes, les participants ont pu prendre connaissance de succès que l'ONUDI comptait à son actif. Ces succès sont présentés dans le cadre de vidéos captivantes et de tables rondes. Cette année, trois tables rondes seront organisées au cours de la réunion. Elles seront l'occasion de présenter une sélection de ces succès en matière de

coopération technique et, en particulier, l'efficacité et l'utilité des activités menées par l'ONUDI pour la réalisation des objectifs de développement durable.

Questions à aborder

22. Les trois tables rondes mettront en lumière différents aspects de la contribution que les partenariats établis par l'ONUDI avec certains de ses donateurs les plus importants apporte à la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de développement durable:

a) Logiquement, la première table ronde portera surtout sur le premier objectif de développement durable (éliminer la pauvreté), que complètent les objectifs 7 (une énergie propre et abordable), 9 (industrie, innovation et infrastructure) et 13 (lutter contre les changements climatiques). Les débats engloberont presque tous les aspects du développement industriel, de la réduction de la pauvreté et du renforcement de la sécurité humaine par la promotion du commerce et des investissements à la coopération avec le secteur privé dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et du climat, et s'appuieront sur des exemples de programmes visant à promouvoir une implantation rapide et une large diffusion des nouvelles technologies à faible émission de carbone et des services destinés à améliorer l'accès à des sources d'énergie propres, fiables et durables en Afrique, ainsi que sur des exemples de programmes relevant de la mise en œuvre des objectifs de développement durable ou situés à l'intersection entre l'humanitaire et le développement;

b) La deuxième table ronde, intitulée "Industry 4.Future" (une industrie tournée vers l'avenir), sera l'occasion d'examiner les objectifs 4, 8 et 17, à savoir la contribution de l'ONUDI à une éducation de qualité, à un travail décent et à la croissance économique, ainsi qu'à l'établissement de partenariats au service de la réalisation des objectifs. Elle permettra de mettre en lumière certains des travaux accomplis en vue de créer, en Afrique, des systèmes de formation professionnelle efficaces car axés sur les besoins du marché: l'échange de connaissances et l'adoption d'une conception plus large et innovante des partenariats public-privé en matière de formation professionnelle dans le domaine du développement;

c) La troisième et dernière table ronde portera sur l'objectif 9, le plus important pour l'ONUDI, ainsi que sur les objectifs 8 (travail décent et croissance économique), 12 (une consommation et une production responsables) et 17 (des partenariats au service de la réalisation des objectifs). Il s'agira surtout d'examiner comment l'ONUDI entend réaliser l'objectif d'un développement industriel inclusif et durable, notamment comment des facteurs tels qu'une infrastructure de qualité et l'essor du commerce international qui en résulte y contribuent. Les débats seront illustrés d'exemples tirés des activités menées par l'ONUDI au Nigéria pour mettre en place une infrastructure nationale de qualité.

III. Mesures à prendre par la Conférence

23. La Conférence est invitée à prendre note des informations communiquées sur les différentes manifestations.